



COMMUNE DE VERNEUIL-EN-HALATTE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
municipaux
En exercice : 26
Nombre de votants : 24
Nombre de présents : 21

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE NEUF MARS A 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de VERNEUIL-EN-HALATTE dûment convoqué par Monsieur le Maire, par lettre en date du 5 Mars 2026, s'est réuni à la Salle des Fêtes, Place de Piegaro, sous la présidence de Monsieur Philippe KELLNER, Maire, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Présents :

M. Philippe KELLNER, Maire
Jean-Philippe LEBAILLIF, Pascale CADET, Rita TELLOTTE, Bruno BIANCHI,
Nadine FRANCON *Adjoints au Maire*
Ginette COCU, Daniel BOULANGER, Françoise PARENT, Philippe BENY,
Laurent LENAIN, Corinne SKORIC, Jean ALESI, Laurence DURA, Arnaud
VANNIER, Christophe ALVARÈS, Sophie GAIME, Hervé POTEAUX, Karen
DUCROT, Brigitte BLONDEAU, Vincent JUREDIEU, *Conseillers Municipaux*

Pouvoirs : Fulvio LUZI (*pouvoir à Mr KELLNER, Maire*) - Gilles
QUÉMARD (*pouvoir à Mr ALESI*) - Graziella ÉBELY (*pouvoir à Mme
GAIME*)

Absents : Alexis CHAMEREAU - Vanessa MIERMON

Secrétaire de séance : Jean ALESI

Formant la majorité des membres en exercice.

2026-14 Acomptes des subventions communales 2026 pour les associations

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder aux associations un acompte de subvention au titre de l'année 2026 selon le tableau ci-dessous :

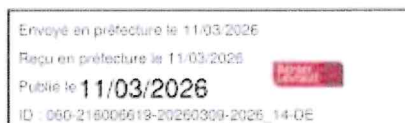
ASSOCIATIONS VERNOLIENNES	Subvention 2025	Acompte 2026 versé
APVH	2 500 €	1 000 €
AS Verneuil	3 700 €	1 480 €
Amis du Vieux Verneuil	2 500 €	1 000 €
Centre Equestre du Château	3 000 €	1 200 €
Chorale de Verneuil-en-Halatte	2 100 €	840 €
Club de L'amitié	1 200 €	480 €
Comité de Jumelage	3 200 €	1 280 €
Club Cyclo Touriste et Pédestre	1 500 €	600 €
Club Léo Lagrange	5 000 €	2 000 €
Ecole de Musique	6 500 €	2 600 €
Jardins Familiaux	160 €	64 €
Karaté-Do Shotokan	1 300 €	520 €
Krav Maga Verneuil	1 300 €	520 €
TOVH	3 100 €	1 240 €

UNC	2 650 €	1 060 €
U.N.R.P.A.	2 200 €	880 €
Verneuil Sporting Club Judo	1 300 €	520 €
Team du château de Verneuil	800 €	320 €
Agrion	380 €	152 €
Société de chasse	300 €	120 €
Total Associations Vernoliennes	44 690 €	17 876 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés, avec 21 voix « pour » et 3 « abstentions » accorde aux associations vernoliennes un acompte de subvention au titre de l'année 2026.

3 abstentions

Pascale CADET
Laurence DURA
Laurent LENAIN



Pour Extrait Conforme.
A VERNEUIL-EN-HALATTE, le 10 mars 2026

Le Maire,



Philippe KELLNER